

BLUETOOTH BLE DONGLE S10MPX.10

Référence : 0 283 10



SOMMAIRE

Page

1. Utilisation.....	1
2. Caractéristiques techniques	1
3. Dimension	1
4. Alimentation.....	1
5. Connexion de disjoncteur	2
6. Fonctionnalités	3
7. Marquage	4
8. Normes et réglementations	4
9. Autres informations	4

1. UTILISATION

Interface USB-BLE (Bluetooth Low Energy) pour les DPX³ S10 et DMX³ MPX.10. Elle permet la connexion et l'appairage avec des appareils individuels afin de consulter, configurer et accéder aux fonctions avancées via l'application propriétaire « EnerUP + Project ».

Cet appareil portable n'est pas destiné à une installation fixe.

Technologie :

L'appareil communique via Bluetooth Low Energy et USB.

Installation et utilisation :

L'utilisation de cet appareil nécessite l'installation de l'application smartphone « EnerUP + Project », disponible gratuitement sur Google Play ou App Store.



2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

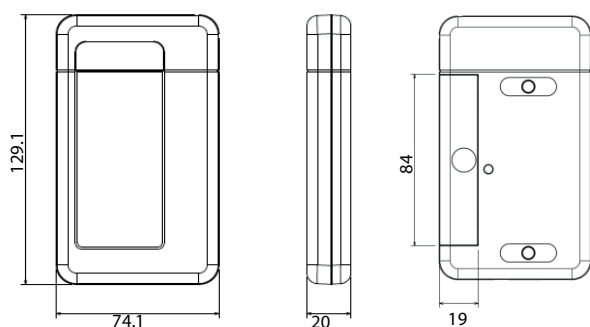
Consommation :

2.5 W Max

Tension nominale :

- 5v +/-0.5V USB et entrée
- 5v +/-0.5V USB et blindage
- Piles AA-NiMH à tension nominale de 2,4 V (1,2 Vx2)

3. DIMENSION



Cordon pour Dongle: 40 cm



Câble USB – mini B: 1 m



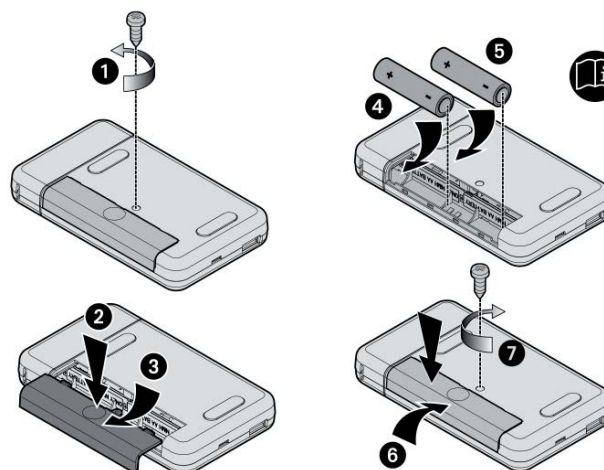
Câble USB – micro B: 1 m



4. ALIMENTATION

L'appareil doit être alimenté par des piles rechargeables Ni-MH de type AA (non incluses) et/ou par un câble micro-USB.

■ 4.1 Piles



Outils

Pour la vis: Tournevis Pozidriv n°1 ou tournevis lame 4 mm.

Mise au rebut des piles

Les piles doivent être remplacées en utilisant uniquement des piles du même type et des mêmes caractéristiques électriques que celles spécifiées dans le manuel d'utilisation du produit et en suivant les instructions dédiées à cet effet dans le même manuel et éliminées conformément aux lois en vigueur.

L'utilisateur doit donc livrer gratuitement les batteries et les équipements en fin de vie aux centres municipaux appropriés pour la collecte sélective des déchets électriques et électroniques, ou les rapporter au détaillant, un par un, ou gratuitement pour les appareils dont les dimensions extérieures sont inférieures à 25 cm.

4. ALIMENTATION (suite)

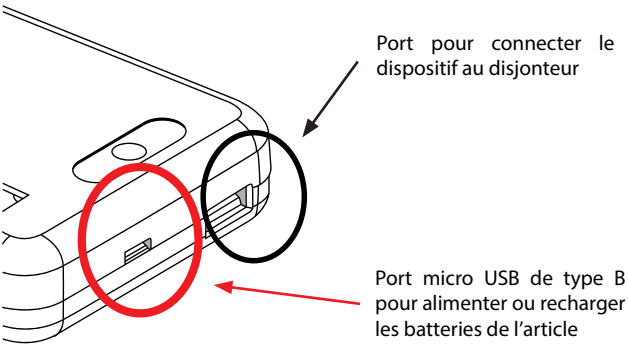
Mise au rebut des piles (suite)

Une collecte sélective adéquate pour le recyclage, le traitement et l'élimination respectueuse de l'environnement des équipements mis au rebut permet d'éviter d'éventuels effets négatifs sur l'environnement et la santé et favorise la réutilisation et/ou le recyclage des matériaux qui composent l'équipement.

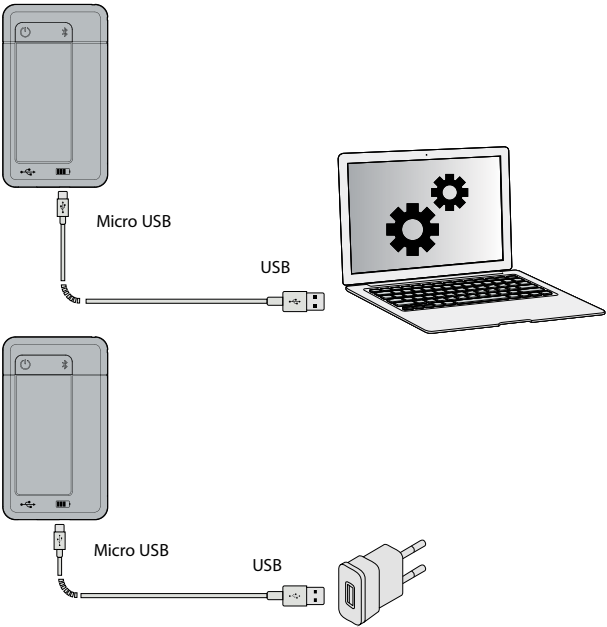
L'élimination inappropriée des équipements, des piles et des accumulateurs par l'utilisateur entraînera l'application des sanctions prévues par la législation en vigueur.

■ 4.2 Câble micro usb

Le Dongle peut être rechargé via le câble micro-USB



Recharger les piles ou connecter le dongle à une source d'alimentation externe



Utiliser exclusivement un chargeur USB 2.0 compatible.
Vérifiez régulièrement les mises à jour du micrologiciel à l'aide de l'application EnerUp + Project et suivez l'assistant.

■ 4.3 Temps de charge des piles

Temps moyen : 8 heures.

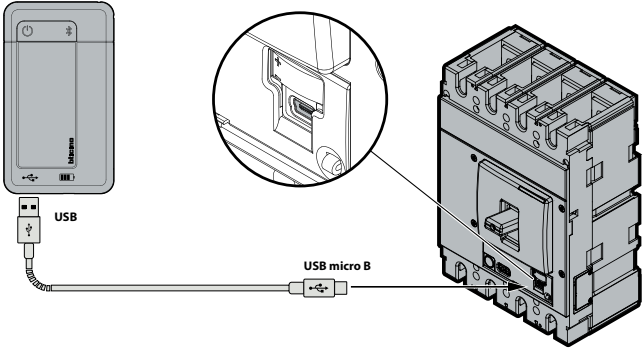
Ce temps peut varier en fonction de la capacité de la batterie et des conditions d'installation du dongle. Dans les pires conditions, c'est-à-dire lorsque le dongle est la seule source d'alimentation du DPX³, le temps de charge peut aller jusqu'à 36 heures.

■ 4.4 Temps de fonctionnement

Avec des batteries complètement chargées jusqu'à 2 heures (pour les DMX³) et jusqu'à 7 heures (pour les DPX³).

Cette valeur dépend du type d'interrupteur, de son état d'alimentation et de la capacité des batteries choisies.

5. CONNEXION DE DISJONCTEUR

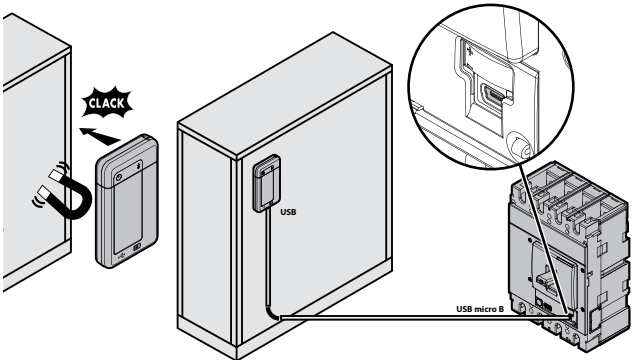


Le câble à utiliser doit être USB-Mini Type B avec les disjoncteurs DPX³ ou USB-Micro Type B avec les disjoncteurs DMX³ selon le tableau ci-dessous :

Compatibilité DPX ³	Type de connexion
DPX ³ 250HP ver S10 avec unité de protection électronique configurable (version afficheur)	Mini-USB type B
DPX ³ 630 ver S10 avec unité de protection électronique configurable (version afficheur)	Mini-USB type B
DPX ³ 1600 ver S10 , avec unité de protection électronique configurable (version afficheur)	Mini-USB type B
DMX ³ (MP2.10 - MP6.10 - MP4.10)	Micro USB type B

Fixation

L'appareil est magnétique et peut se fixer sur une armoire métallique



6. FONCTIONNALITÉS

■ 6.1 Visualisation temps réel et historique :

La visualisation des données en temps réel et historiques peut être effectuée à l'aide d'un smartphone via l'application EnerUp + Project.



Téléchargez l'application EnerUp+Project et suivez les instructions pour ajouter le produit associé à votre installation.

Vérifiez régulièrement les mises à jour du firmware à l'aide de l'application EnerUp+Project et suivez l'assistant.

■ 6.2 Fonction des boutons

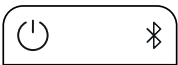
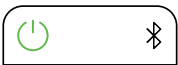
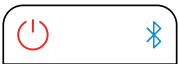
boutons	Fonction
	ON/OFF
	Activation/désactivation BLUETOOTH BLE / reset PIN

■ 6.3 Réinitialiser le code PIN

Réinitialisation du code PIN du Dongle :
Lorsque l'appareil est éteint, appuyez sur le bouton ON/OFF pendant 15 secondes. La LED BLE commence à clignoter en rouge pendant 5 secondes. Appuyer 3 fois sur le bouton BLE dans les 5 secondes fera cesser le clignotement de la LED BLE, qui passera alors au rouge fixe pendant 2 secondes, après quoi le dongle s'éteindra. Le PIN est automatiquement réinitialisé à 123456.

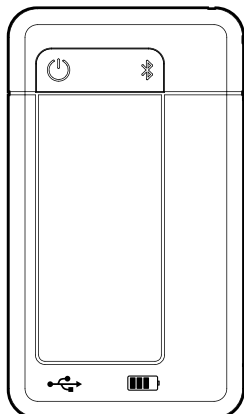
Si le bouton BLE n'est PAS pressé 3 fois dans les 5 secondes, le dongle s'éteindra sans réinitialisation.

■ 6.4 État de la couleur de la LED

	État Dongle	État LED ON/OFF	État LED BLUETOOTH BLE
	LED éteint	LED éteint	LED éteint
	Recharge de la batterie	Vert clignotant	LED éteint
	Appareil en mode advertising BLE (disponible à l'appairage)	Vert fixe	Bleu clignotant
	Appareil connecté	Vert fixe	Bleu fixe
	Appareil éteint ou en mode basse consommation	Vert fixe	LED éteint
	Appareil dont la batterie est faible	Rouge fixe	Bleu fixe, Bleu clignotant, éteint
	Appareil en mode de réinitialisation du code PIN	Vert fixe	Rouge clignotant

7. MARQUAGE

Marquages latéraux avant :



Marquage arrière :

LEGRAND
Pro and Consumer Service
BP 30076
87002 LIMOGES
CEDEX FRANCE
legrand.com



Made in Italy
028310

8. NORMES ET RÉGLEMENTATIONS

Conformité aux normes :

EN 301 489-1

RoHS: Conformité à la directive 2011/65/EU (RoHS), telle que modifiée par la directive déléguée 2015/863, sur la restriction de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.

REACH: Si des substances identifiées comme SVHC (Substances of Very High Concern) selon la réglementation REACH (1907/2006) sont présentes dans les produits avec une concentration supérieure à 0,1 % masse/masse, elles sont déclarées à l'intérieur de la base de données européenne SCIP. A la date de publication du présent document, aucune des substances listées dans l'annexe XIV n'est présente dans ce produit.

DEEE: Directive DEEE (2012/19/EU) : la vente de ce produit inclut une contribution aux organismes environnementaux désignés de chaque pays européen chargés de la gestion, en fin de vie, des produits relevant du champ d'application de la directive de l'UE sur les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques.

Batteries: Les piles et/ou batteries incluses dans ce produit sont conformes aux exigences définies par le règlement européen 2023/1542, selon les délais d'application qui y sont indiqués.

Conformité aux interférences électromagnétiques (EMC) :

Conforme à la norme EN 301 489-1:

Immunité aux transitoires électriques en cas d'explosions.

Matière plastique :

- Plastiques sans halogène.
- Marquage des pièces selon les normes ISO 11469 et ISO 1043.
- ISO 7000 :2004, Symboles graphiques à utiliser sur les équipements - Index et synopsis

Emballage

Emballage conçu et produit conformément au décret 98-638 du 20/07/98 et à la directive 94/62/CE.

9. AUTRES INFORMATIONS

Pour plus d'informations techniques, contacter le support technique de Legrand.

Sauf indications contraires, les données rapportées dans ce document se réfèrent exclusivement aux conditions d'essai selon les normes du produit.

Pour différentes conditions d'utilisation du produit, à l'intérieur d'un équipement électrique ou tout autre contexte d'installation, se référer aux exigences réglementaires de l'équipement, aux réglementations locales et aux spécifications de conception du système.